

Les matrices morphologiques : ressources enrichies de création argotique

Ala Eddine BAKHOUCHE

LIDILEM-Université Stendhal Grenoble III (France)

LDC-Université de Jendouba (Tunisie)

Université de Carthage (Tunisie)

abakhouch@yahoo.fr

REZUMAT: Matricele morfologice: resurse îmbogățite de creație argotică

Această contribuție rezumă sintetic un set de reflecții de ordin morfologic cu privire la aspectele fundamentale ale cercetării argotologice. Pe baza caracteristicilor definitorii ale creației argotice (matrice morfologice și procedee de transformare), studiul dezvoltă o definiție mai largă a expresiilor argotice. În ansamblul articolului se manifestă preocuparea de a oferi detalii teoretice și metodologice care fac chiar mai operaționale instrumentele de lucru ale unei lingvistici descriptive, generale și moderne.

CUVINTE-CHEIE : *argou, formarea argoului, matrice morfologice, transformări*



ABSTRACT: Morphological Matrices: Enriched Resources of Slang Creation

This contribution summarizes how a set of morphological reflections on the fundamental aspects of slang research. Based on the defining characteristics of slang creation (morphological transformations matrices and processes), the study develops a broader definition of slang expressions. Throughout the article manifests endeavours to provide theoretical and methodological details that make it even more operational working tools of descriptive linguistics, general and modern.

KEYWORDS: *slang, slang training, morphological matrices, transformations*



RÉSUMÉ

Cette contribution présente de façon synthétique un ensemble de réflexions d'ordre morphologique sur les aspects fondamentaux de la recherche argotologique. Sur la base des caractéristiques définitoires de la création argotique (matrices morphologiques et procédés de transformation), l'étude développe

une définition élargie des expressions argotiques. Dans l'ensemble de l'article se manifeste le souci d'apporter des précisions théoriques et méthodologiques qui rendent encore plus opératoires les outils de travail d'une linguistique descriptive, générale et moderne.

MOTS-CLÉS : *argot, formation argotique, matrices morphologiques, transformations*



Introduction



DANS CET ARTICLE, NOUS abordons la question de l'utilisation des procédés formels de création d'argot sur un terrain connu : les écrits spécialisés. L'analyse sera attentive en particulier à un corpus journalistique. Les travaux de recherche sur l'exploitation des corpus en France suggèrent qu'il s'agit d'une piste à même d'offrir des contributions positives à l'étude scientifique de l'argot. Cependant, comme SOURDOT (2002), nous constatons que ces outils restent modérément utilisés en dehors du contexte de la langue courante. Dans son livre *Le français populaire*, GADET (1992 : 125) déclare : « l'argot est réductible à l'ajout des terminaisons en *-aille, -orgue, -iergue* ou *-uche, -mar* ». L'existence de revues spécialisées (par exemple, *Argotica, Cahiers de la Méditerranée*, etc.) montre l'intérêt reconnu de questions telles que celles-ci : quelles pratiques lexicales, syntaxiques ou discursives caractérisent l'écrit argotique dans toute la diversité de ses formes (par exemple argot spécialisé *vs* argot non spécialisé) ? Comment amener les non-initiés vers une maîtrise de ces parlures ? Les réponses à ces questions permettent d'interroger deux types de relations morphologiques : celle qui relie la formation de l'argot à des matrices, entre autres morphologiques et celle qui s'établit entre mot ordinaire et règle de transformations. Notre contribution vise à proposer, dans le contexte de l'étude morphologique de l'argot, un exemple d'analyses qui utilisent le corpus spécialisé.

Le choix d'analyser ce corpus (Journal *Le Monde*) reflète notre souhait d'examiner les manifestations morphologiques de l'argot. Cette étude cherche en particulier à analyser quelques formations d'argot, l'hypothèse générale de départ étant que la morphologie constitue une ressource importante de production argotologique. À ce titre, différents procédés formels seront explorés. À la suite de l'étude de l'argot dans des exemples attestés dont nous avons observés le processus de formation, nous avons proposé des analyses approfondies sur ce sujet. Nous introduirons par-là même une distinction entre, d'une part, la modification d'un mot de la langue générale à partir d'une matrice morphologique (troncation et/ou suffixation) et la transformation d'un mot ordinaire par l'application d'une règle (régularisation).

1. Les matrices morphologiques

Comme on peut le constater en lisant les ouvrages de la littérature portant sur l'argot (CALVET 2003 ; GOUDAILLIER 2001 ; CELLARD 1991 ; BOUDARD 1970 et GUIRAUD 1956), la loi du moindre effort constitue un principe fondateur de l'évolution des langues et plus particulièrement des modifications du lexique. Nous allons essayer d'interpréter cette loi dans la suite de notre travail, en observant de plus près la troncation (suppression d'une ou plusieurs syllabes à la finale ou à l'initiale des mots) et la suffixation (ajout d'un morphème au radical d'un mot).

1.1. La troncation

Certains exemples pourraient être constitutifs d'un lexique argotique transversal pour les domaines sans pour autant négliger certaines variations quant à l'emploi de ce vocabulaire au sein des disciplines. Voici quelques exemples d'emploi argotiques issus de notre corpus :

- (1) *prof* pour *professeur*
- (2) *ciné* pour *cinéma* lui-même issu de *cinématographe*
- (3) *méto* pour *métropolitain*

Cette pratique est récurrente dans le langage des adolescents et elle est facilement identifiable dans les différents jargons notamment ceux des lycéens, des militaires, des médecins, etc. Établie empiriquement, ce phénomène linguistique fait aujourd'hui partie intégrante de la formation de mots argotiques.

- (4) *impec* (impeccable)
- (5) *sympa* (sympathique) des années 1950
- (6) *dèbe* (débile)
- (7) *gol* (mongolien, c'est-à-dire idiot)

Ceci nous incite à nous poser, plus généralement, des questions sur le découpage du lexique. Certains faits statistiques résultant de notre corpus plaident en faveur d'un rattachement de l'argot à (i) la *troncation des finales* :

- (8) le *blase* (blason, c'est-à-dire nom)

- (9) un *clille* (client)
- (10) une *occase* (occasion)
- (11) une *perpète* (perpétuité)
- (12) *vapes* (vapeurs, c'est-à-dire évanouissement)

Nous sommes conscients ici de soulever une question qui ne semble pas aisée à résoudre, étant donné que les frontières entre les domaines et les disciplines où se manifeste ce phénomène linguistique sont loin d'être étanches. Ainsi, la sous-catégorie de l'argot focalise l'attention sur (ii) *la troncation de l'initiale* du mot. Dans notre corpus, ce procédé morphologique est très fréquent, ce qui pourrait être lié à la nature plus « phénoménologique » du discours examiné. Nous présentons quelques exemples extraits de notre balisage du corpus :

- (13) *siflard* (pour *sauciflard*, c'est-à-dire saucisson)
- (14) *ricain* (pour américain)

D'autres processus de création de mots argotiques sont mis en œuvre dont le plus fréquents sont (iii) *les dérivations plus complexes*. Voici un exemple qui étaye ce propos :

- (15) *arbi* (mot arabe), donne lieu par suffixation à :
- (15a) *arbicot* qui génère par troncation de l'initiale :
- (15b) *bicot*

C'est toujours du côté de la combinatoire syntaxique et lexicale plus large qu'on devrait en chercher davantage les traces. En vue de mieux comprendre ces procédés de création de mots argotiques, il convient de distinguer d'une part, *l'apocope*. Ce mécanisme correspond à la chute d'une syllabe ou d'un phonème situés à la fin d'un mot :

- (16) *prof* pour *professeur*

D'autre part, *l'aphérèse* se diffère du mécanisme précédent en ce que la chute du phonème ou de la syllabe affecte le début du mot (*bicot* pour *arbicot*). À l'instar de la langue populaire, le discours journalistique recourt le plus souvent à l'apocope en ce qu'elle répond à la tendance au moindre effort tout en

conservant les premières syllabes des mots. Le taux globalement très élevé de ce procédé (> de 100 occurrences) permet de tirer des conclusions fiables quant à leur répartition. Par ailleurs, le locuteur a la possibilité de moduler subjectivement les relations argotiques à l'aide de mots qui apportent le plus d'information et partant conservent le maximum de sens. (SOURDOT 2002 : 15) souligne que les mots issus d'apocopes expriment tous une causation dans laquelle sont engagés un agent et un patient. L'agent peut être aussi bien un être humain ou un évènement.

1.2. *La suffixation*

Ce procédé morphologique prouve une fois de plus que l'écrit spécialisé (entre autres journalistique) opte plus pour des constructions lexicales plutôt neutres et laisse deviner par d'autres indices linguistiques, constitutifs de leur combinatoire, la prise en charge énonciative du raisonnement du scripteur. Par ailleurs, nous avons été étonnés du nombre très élevé de vocables de type :

- (17) *clochard* donne *clodo*
- (18) *jaloux* donne *jalmince*
- (19) *Chinois* donne *chinetoque*
- (20) *Allemand* donne *alboche*
- (21) *morpion* donne *morbaque*
- (22) *cinéma* donne *cinoche*
- (23) *gigolo* donne *gigolpince*
- (24) *proxénète* donne *proxo*

Comme leur fréquence est importante dans le corpus, nous les avons pris amplement en considération dans notre analyse. Ceci est dû au fait que des suffixes tels (-o, -oche, -aque, -ard, etc.) opèrent surtout sur des argots incités par un référent humain ce qui est rarement le cas dans la langue commune. Ce résultat intéressant montre que l'auteur du texte spécialisé, dans son raisonnement, préfère s'appuyer sur des mots transformés ayant une certaine coloration. Dans ce cas, il ne faut pas prendre en compte la fonction cryptique de l'argot. Toutefois, cette dernière surgit dans des mots argotiques formés

par *aphérèse*. Cette dernière consiste, rappelons-le, à faire abstraction de la syllabe initiale d'un mot, celle qui apporte le plus d'information et qui est directement liée aux origines cryptiques de l'argot. Le mot *cryptique* sélectionne deux valeurs différentes selon que le procédé morphologique qui y est à l'œuvre relève d'une *apocope* (suppression d'une partie de la syllabe finale) pour aboutir à :

(25) *crypt(e)*

ou d'une *aphérèse* (suppression d'une partie de la syllabe initiale) ce qui permet d'obtenir :

(26) *tique*

Ces configurations ont un lien avec leur spectre argotique. Si l'on regarde de plus près nos données, on remarquera que dans le premier cas de figure (26), la forme obtenue par transformation morphologique renvoie toujours à l'origine du mot. Ainsi, l'ajout d'un suffixe pour obtenir :

(27) *cryptos*

(28) *crypto*

ne changerait pas le sens véhiculé [1]. Le deuxième cas de figure (27) s'associe à des mots argotiques à coloration cryptique. Nous les qualifions, de concert avec OSSETTE (1992 : 132), par l'expression « argots à clef » (affectant plus particulièrement la première syllabe des mots).

2. Les procédés de transformation

Comme l'indique GROSS *et al.* (2009 : 29), qui ont travaillé sur dix années du Journal *Le Monde*, il y a à côté des transformations que nous venons d'énumérer d'autres procédés plus formalisés, c'est-à-dire des codes se ramenant à une formule de base. Généralement, les textes journalistiques font plus souvent état de ce qu'on appelle les argots à clef. Autrement dit, les textes spécialisés sélectionnent les argots en fonction de leur sens qui font que ceux-ci ne sont pas substituables les uns aux autres (GRASSERIE 1907 : 75) [2]. Ceci a un impact sur le choix de tel ou tel lexique dans les écrits spécialisés et sur les différences de fréquences observées entre les écrits scientifiques et journalistiques. D'un point de vue qualitatif, les transformations des mots argotiques les plus fréquentes dans les textes journalistiques peuvent être regroupées selon deux grandes classes morphologiques (louchébem et largonji)

proposées par (COLIN & MÉVEL 1990 : 145). On observe, à partir de la description de quelques exemples, que le louchébem est une variante du largonji dont nous allons décrire quelques exemples, argot à clef qui opère sur des mots selon la formule suivante :

Ci... → L... Ci

Il s'agit ici du passage d'un mot à un autre, interprété comme un trajet de « cryptage », impliquant un renvoi de la première consonne du mot à la fin avec une substitution par L.

(29) *jargon* donne *largonji* (le nom du code)

À la différence du *largonji*, le louchébem, c'est-à-dire l'argot des bouchers, se réduit à la formule suivante :

Ci... → L... Ci + em

Ainsi :

(30) *boucher* donne *louchébem*

Nous tenons à rappeler que la première apparition du largonji remonte au lexique donné par Vidocq, dans lequel nous trouvons par exemple :

(31) *lorgne* et *lorgnebé* pour *borgne*

(32) *Lorcefée* pour la *prison de la Force* (et)

(33) *linspré* pour *prince*.

Ce procédé va, ensuite, avoir un spectre d'emplois plus riches (208 occurrences) et plus varié. Aura-t-on, de ce fait, dans le corpus de la présente étude :

(34) *linvé* (vingt sous)

(35) *lochebé* (boche)

(36) *laxé* (sac)

(37) en *loucedé* (en douce)

(38) *louf* (fou, d'où *loufoque*, *loufdingue*)

Pour les emplois du largonji et louchébem, nous avons affaire à un procédé de cryptage qui « camoufle » des mots du français populaire et argotique. Ainsi, il serait difficile de décrire ce type de transformation qui affecte la structure consonantique du mot, pour ainsi dire, sa charpente. Plus généralement, les traces des procédés morphologiques à valeur argotiques peuvent être analysées à travers la combinatoire lexicale et syntaxique des mots employés. En partant de l'étude linguistique menée dans le numéro 56 de la revue *Langage et société*, nous recueillons les emplois argotiques, utilisés par les bouchers de Paris et correspondant aux deux procédés précédemment décrits :

Lonjournbèm. C'est lonbèm ? C'est lartipem ! Ça larchémès ! Quand on lavèm loirbèm un loukès d'loug(e)rok dans un larbèm, si un lecmé, à lotékès d'loimé pis d'mon lopainkès, i' nous fait lièch, on larlépèm l'argomuche du louchébèm et l'ècmès i'lonprenkès lapuche. [3]

À partir de cette liste d'argots préétablie, nous pouvons déceler les configurations argotiques qu'il faudrait entendre ainsi :

Bonjour. C'est bon ? C'est parti ! Ça marche ! Quand on va boire un coup de rouge dans un bar, si un mec à côté d'moi pis d'mon copain i' nous fait chier, on parle l'argomuche du boucher et le mec i' comprend rien. [4]

Écrit pour des fins et des analyses linguistiques, ce texte s'est avéré très pertinent pour l'étude du lexique argotique au sein d'une même langue (cf. aussi à ce sujet CALVET (1991 & 2003)). Voici les principaux types d'argots qui peuvent y être repérés (i) *des mots argotiques non louchébem (argomuche, lapuche sur que lape, « rien » lui-même dérivé de que la peau)* ; (ii) *des mots argotiques ou populaires transformés selon les règles du louchebèm (mec, chier)* ; (iii) *des mots du vocabulaire général (louchébémisés)* ; (IV) *des variantes de la formule Ci... → L... Ci + em :*

- des résultats de l'application fidèle de cette formule générale (*Lonjournbèm, lonbèm, lartipem, lavèm, loirbèm, larbèm, larlépèm*) ;
- une modification légère de cette formule Ci... → L... Ci + ès (*Larchémès, ècmès, lonprenkès, loukès, lopainkès, lotékès*) ;
- des correspondants à la formule Ci... →? L... Ci (*Lecmé, loimé, lièch*) ;
- le résultat de la formule Ci... → L... Ci + ok (*Loug(e)rok*).

Nous avons testé notre première hypothèse selon laquelle, à la différence du lexique argotique de la langue générale, très formalisé, le code argotique de la langue de spécialité est sujet pratiquement à de multiples modifications. Or, les statistiques montrent que le lexique argotique spécialisé est proportionnellement réparti selon des changements morphologiques portant, d'une

part, sur la finale des mots et sur leurs initiales, d'autre part. Il apparaît aussi possible qu'il y ait un *largonji*, un *nargonji* (répondant à la formule Ci... → N... Ci), un *pargonji* (selon la règle de formation : Ci... → P... Ci) ou un *zargonji* (correspondant à la formule : Ci... → Z... Ci). Il ressort de ce qui précède que, dans tous ces cas, la transformation linguistique porte sur la morphologie du signe linguistique. En est-il ainsi le cas pour le verlan qui sera exploré dans ce qui suit ?

3. L' « à l'envers » des mots

Dans la langue générale et plus particulièrement dans le genre de texte que nous étudions, à savoir le texte journalistique, il est utile de savoir distinguer le phénomène linguistique et ses configurations implicites. Ceci nous incite à nous poser, plus généralement, des questions sur l'apparition du verlan. Certains linguistiques et statistiques plaident en faveur d'un rattachement du verlan à la chanson de Renaud, *Laisse béton* (« laisse tomber »). L'étude des mots mis « à l'envers » voit le jour à vrai dire dans les années 1960. C'était dans les banlieues de Paris ou dans certains quartiers parisiens (comme le XIV^e arrondissement ou Belleville) que les premières manifestations de ces emplois apparaissent. Une première recherche linguistique menée par MONOD en 1965 prouve que ces parlures étaient largement répandues dans les prisons [5]. Pour sa part, Le BRETON (1985) affirmait lors d'une interview (cf. le quotidien *Le Monde*) que : « Le verlan, c'est nous qui l'avons créé avec Jeannot du Chapiteau, vers 1940-1941, le grand Toulousain et un tas d'autres » (*Le Monde*, 1985). Il s'avère donc très clair que le *verlan* (avec ses différentes graphies : verlan, vers-l'en) [6] a été inventé à l'orée de la Seconde Guerre mondiale par les gens des banlieues. Ce procédé de création morphologique se résume dans la formule suivante :

amont → *verlanisation* → *aval*.

Il s'agit de mettre en place une transformation, appelée *verlanisation* applicable à un terme de départ (*l'amont*), permettant d'obtenir un mot morphologiquement différent (*l'aval*). Le processus de création morphologique ainsi mis en œuvre est possible à condition que les syllabes de *l'amont* soient ouvertes (du type CV : consonne + voyelle) [7]. L'examen de notre corpus permet de donner libre cours aux différents cas de figure suivants (1) *des verlans monosyllabiques* :

- a) *syllabe de l'amont fermée*, on transforme le monosyllabe en dissyllabe. Ainsi : *punk* donne *punkeu* transformé en *keupon*, *tronche* donne *troncheu* transformé en *chetron*. Parfois, après cette transformation, on opère une

troncation de la finale. Par exemple : *femme* donne *femmeu* puis *meufa* et enfin *meuf*, *flic* donne *flikeu* puis *keufli* et enfin *keuf*, etc ;

- b) *syllabe de l'amont ouverte*, on inverse l'ordre des phonèmes. Ainsi *fou* donne *ouf*, *chier* donne *iéche*, *toi* donne *ouate*, etc. Notons aussi les exemples axés sur l'orthographe et fournis par MÉLA (1988 : 12) : *cul* qui donne *uk* (transformation sur la base de la prononciation) ou *luc* (transformation sur la base de la graphie) et *nez* qui donne *zen*.

Viennent ensuite (2) *des verlanis dissyllabiques* :

Ici, il est question d'inverser l'ordre des syllabes de l'*amont*. Ainsi, S1S2 donne *en aval* S2S1. Il s'ensuit que l'*envers* devient *verlan*, et donne son nom au code. Citons d'autres exemples :

(39) *bonhomme* donne *nombo*

(40) *taxi* donne *xita*.

La troncation est ici de nouveau à l'œuvre. Ceci permet d'obtenir les mots suivant à partir de modification apportée à *maquereau*:

(41) *kroma* tronqué en *krom*,

(42) *xita* tronqué en *xit*.

Notons que parfois une expression peut être traitée comme un dissyllabe et devenir l'*amont* d'une verlanisation. Aura-t-on ainsi à partir de *vas-y* et de *comme ça* :

(43) *ziva*

(44) *sakom*

Les transformations observées peuvent s'appliquer de multiples façons avec quelques restrictions morphologiques. Suivant en cela les propos de MÉLA (1988 : 57) insistant sur le fait qu'« on ne verlanise pas "pantalon" mais "futsal" ; on préfère "pompes" à "chaussure", "gueule" ou "tronche" à "figure", etc. ». Les formes linguistiques étudiées représentent un marqueur d'identité des adolescents de banlieues. Plus particulièrement, ce sont des jeunes rejetés par la société, généralement en situation d'échec scolaire, qui veulent marquer leur différence ou leur révolte, se regroupent pour faire de la musique par exemple. La recherche argotologique permet, compte tenu d'un ensemble d'observables linguistiques, d'accéder à une culture élaborée par les verlaniseurs.

Cette dernière est organisée par domaine d'intérêt. Il s'agit par exemple d'une musique (le rap), d'un style graphique (les tags), d'une mode vestimentaire (les baskets, la casquette de base-ball) et d'une forme linguistique (le verlan). Il est possible que ces éléments peuvent changer, mais du point de vue sociologique la situation sera toujours la même : une microsociété, sa culture et sa « langue ». Cette parlure pourrait être dépendante de différents facteurs. Il est fréquent par exemple d'entendre parler *verlan* dans les banlieues aussi bien qu'à la prison de la Santé (la *tésan*) ou à Fleury-Mérogis (*rifléu*). Durant l'exploration de notre corpus, nous avons constaté que, comme pour l'argot de façon générale, celui repérable dans le langage spécialisé (journalistique ou autre) peut être regroupé par champs sémantiques. Il est d'usage d'effectuer des requêtes thématiques (drogue, vol, etc.). Dans ce cas, nous pouvons trouver des mots renvoyant à des endroits de vol vernalisés (45) et (46) ou plus spécifiquement à des techniques de vol (47) et (48) tels :

(45) *tromé*

(46) *seubu*

(47) *keblo*

(48) *reti*

Dans notre corpus, on ajoute une possibilité d'emplois du verlan, celle relative aux lycéens des beaux quartiers avec pour objectifs d'emploi la démarcation des parents. Ces possibilités de configurations peuvent se combiner de nombreuses manières et permettraient au spécialiste de connaître précisément l'origine sociale d'un locuteur et sa façon d'utiliser ce code.

Nous avons remarqué aussi qu'il y a parfois une lexicalisation du vocabulaire vernalisé (qui passerait ainsi dans le lexique commun) dont l'objectif est la production d'un effet de style. Nous nous contentons de citer les exemples suivants :

(49) *keuf* (flic)

(50) *meuf* (femme)

(51) *feuj* (juif)

Les occurrences vernalisées peuvent être aussi identifiables dans des mots *trissyllabiques*. La mise en application de la règle de vernalisation se fait comme suit :

- S1S2S3 donne S2S3S1 (comme dans *cigarette* qui donne *garetsi*)
- S1S2S3 donne S3S2S1 (par exemple, *calibre* donne *brelica*, ou *portugais* donne *gaitupor*)
- S1S2S3 donne S3S1S2 (c'est le cas avec *enculé* qui donne *léancu*)

Pour ces différents cas de figure, l'utilisateur pourrait soit vernaliser des mots relevant du vocabulaire général, soit vernaliser des mots-verlans (re-veralisation) pour donner lieu ainsi à des mots comme (52) *reubeu* et (53) *feukeu* (issu de *keuf*).

4. Quelques emplois régularisés d'argot

Nous avons choisi de nous limiter dans (2.) au *largonji* et au *louchébem*. Ces deux manifestations d'argot contiennent, comme le mot *verlan*, dans leur désignation linguistique une clef d'accès à leur code. Conformément aux canons en usage dans la communauté scientifique, nous allons centrer l'analyse non pas sur les argots utilisés à des fins cryptiques. La finalité première demeure, en effet, d'analyser linguistiquement les parlures des jeunes maliens, utilisables pour « *ne pas être compris par des adultes ignorant le code, ou tout simplement à des fins ludiques* » [8]. Le principe régulateur du *nkosoro* est le suivant : ajout à chaque syllabe deux autres commençant l'une par /s/ et l'autre par /r/ et comprenant la même voyelle. Par exemple une syllabe de type C + a permet d'obtenir *Casara* (54a), une autre de type C + u devient *Cusuru* (54b), etc. Ainsi, une phrase comme :

(55) *né togo Sétigi* (« je m'appelle Sétigi »).

devient

(56) *nesere tosoro gosoro sesere tisiri gisiri*.

Il est de plus en plus connu que le nom du code, *nkosoro*, est une transformation de *nko*, lexie utilisée en bambara signifiant « je dis ». Elle s'emploie, entre autres, pour ponctuer le discours avec le sens de « je vais parler » ou « voici mon avis ». On constate en effet que le *nkosoro* représente une sorte de *javanais* bambara du fait que son principe consiste à ajouter des syllabes parasites (comme le *-av-* du javanais introduit systématiquement entre consonnes et voyelles) après chaque syllabe. L'autre variante, le *kokan* serait, pour sa part, assimilable au *verlan* en ce qu'il est question à chaque fois d'inverser l'ordre des syllabes, de mettre les mots « sur le dos » comme le dit le nom même du code (*ko* = « dos », *kan* = « sur » mais aussi « langue ». Dans ce cas-là, il a le plus souvent un double sens

d'une part, « sur le dos » et d'autre part, « langue à l'envers »). L'observation des contextes d'apparition des exemples nous permet d'affiner leurs sens :

(57) *n'taara dugu tigi ka so.*

pourrait signifier :

(58a) « je suis allé dans la maison du chef du village ».

ou

(58b) « chez le chef du village ».

Toutefois, dans des emplois où apparaissent ces exemples, nous remarquons certaines transformations, c'est le cas dans :

(58c) *n rata kudu kiti ka so.*

Dans la plupart des cas, et d'après nos observations, ce type d'argots est linguistiquement modalisé, c'est-à-dire qu'il y a un remplacement du /g/ intervocalique par un /k/. Il s'agit d'une volonté comme étant le plus souvent de chercher un trait commun à tous les argots à clef. On le voit, la pratique du verlan, nécessite des aménagements phoniques. Le fait qu'il y ait une conscience de la coupe syllabique permet de focaliser le travail sur la langue qui impliquerait une certaine compétence. Cette tendance à la modification phonologique, et plus largement à celle linguistique, visant parfois à spécialiser le code est perceptible dans une sorte de gémation consonantique. Tel est le cas dans l'argot des jeunes Peuls du Nord-Cameroun comparable au verlan (NOYE 1983 : 124).

C'est à travers l'usage des variantes graphiques pour un seul mot que nous observons ce procédé :

(59) *pucu* ou *puccu* (« cheval »),

(60) *nagge* ou *nage* (« vache »),

(61) *wicco* ou *wico* (« queue »).

Dans le verlan des jeunes Peuls, ces lexies donnent à lire :

(62) *cupuc*,

(63) *genag* (et)

(64) *cowic*.

NOYE, dans une étude consacrée à un argot des jeunes Peuls du Nord-Cameroun comparable au verlan, a même montré que certaines interrogations des linguistes trouvaient leur réponse dans ce code. Il y a, en effet, en peul une gémiation consonantique et sur cette réalité, les linguistes s'interrogeaient : fallait-il écrire *pucu* ou *puccu* (« cheval »), *nagge* ou *nage* (« vache »), *wicco* ou *wico* (« queue ») ? Or, dans le verlan des jeunes Peuls, ces mots deviennent *cupuc*, *genag* et *cowic*, ce qui pousse l'auteur à conclure : « *C'est ainsi que nous préférons écrire wicco plutôt que wico, etc.* » [9]. À travers un autre procédé linguistique caractéristique de l'argot africain, il y a lieu de distinguer des emplois comme dans :

(65) *za* (venir) donne *kauzan*,

(66) *lektab* (le livre) donne *lekkabutan*,

(67) *marrakch* (Marrakech) donne *karrakchuman*.

L'observation qualitative de ces lexies montre que la règle de formation de cet argot est la suivante :

CV donne kVuCan

Tout se passe comme s'il était possible d'inverser l'ordre de la consonne et de la voyelle (CV donne VC) et d'introduire des sons parasites (*k*, *u* et *an*). On obtient, ce faisant, le *raus* de Marrakech dont l'étude ne manque pas d'intérêt par Abderrahim Youssi.

Conclusion

Pour conclure, il nous semble intéressant de résumer notre utilisation du corpus journalistique. Les linguistes ne peuvent pas toujours utiliser directement les outils développés par les chercheurs-ses dans le cadre de la linguistique du corpus. Au vu de contraintes d'utilisation dues soit à une terminologie linguistique non adaptée aux spécialistes du domaine (argot), BOYER (1997 : 14) propose de guider tout usager des bases de données vers l'exploitation d'un corpus d'argots. Cette exploitation permet d'épargner à l'utilisateur de passer du temps sur la création de mots argotiers, mais de le guider vers la découverte du corpus afin d'être finalement autonome dans l'exploitation de ce corpus. Bref, si l'étude présentée ici est avant tout exploratoire, les perspectives qu'elle ouvre sont à la fois à nos yeux très larges, dans la mesure où les outils méthodologiques proposées par la plateforme des articles du *Journal Le Monde* (en libre accès), adaptés pour cette étude et à ce type de corpus, autorisent des traitements linguistiques

portant sur de larges corpus. Ces études à venir que nous espérons nombreuses, nous permettront peut-être de mieux comprendre l'*habitus* argotier. Il s'agirait en particulier de conscientiser davantage les routines linguistiques qui sont propres à notre communauté scientifique, en adoptant un regard plus critique sur les critères plus ou moins explicites prise en considération dans l'étude linguistique du processus de création morphologique d'argots.

NOTES

- [1] Nous sommes dans un domaine purement stylistique (cf. L. LARCHEY (1878), *Dictionnaire historique d'argot*. Paris, Dentu, republié en 1982, Paris, J.-C. Godefroy).
- [2] Voir pour de plus amples détails : R. de la GRASSERIE (1907), *Étude scientifique sur l'argot et le parler populaire*, Paris.
- [3] F. MANDELBAUM-REINER (1991), « Secrets de bouchers et *largonji* actuel des *louchébèms* », *Langage et société*, n° 56, 35.
- [4] C'est nous qui traduisons.
- [5] J. MONOD (1966), « Des jeunes, leur langage et leurs mythes », *Les Temps modernes*, n° 242.
- [6] Voir à ce sujet : G. ESNAULT (1965), *Dictionnaire historique des argots français*, Paris, p. 633.
- [7] Lorsqu'une syllabe est fermée (CVC), il faut d'abord la ramener à une suite CVCV en ajoutant un « eu », un e « muet » ou « caduc » (ainsi nommé parce qu'il peut tomber), après la dernière consonne.
- [8] A. BARY (1986), « Les jeux de mots en langue bamanan », *Mandenkan*, n° 12, Paris, p. 40.
- [9] R. P. D. NOYE (1971), *Un cas d'apprentissage linguistique : l'acquisition de la langue par les jeunes Peuls du Diamaré (Nord-Cameroun)*, Paris, Librairie Orientaliste P. Geuthner, p. 64.

BIBLIOGRAPHIE

- BASE DE DONNÉES (Journal *Le Monde*). URL : <<http://www.lemonde.fr>>.
- BOURDIEU, P. (1982). *Ce que parler veut dire – L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.
- BOYER, H. (1997). « Nouveau français », « parler jeune » ou « langue des cités » ? Remarques sur un objet linguistique médiatiquement identifié ». *Langue Française*, n° 114, 6-15.
- DANNEQUIN, C. (1997). « Outrances verbales ou mal de vivre chez les jeunes des cités ». *Migrants-Formation*.
- GOUDAILLER, J.-P. (1996). « Les mots de la fracture linguistique ». *La Revue des 2 mondes*.
- MÉLA, V. (1988). « Parler verlan : règles et usages ». *Langage et société*, n° 45.
- MÉLA, V. (1996). « Verlan 2000 ». *Langue Française*, 1997, n° 114.
- NICEFORO, A. (1948). *Le génie de l'argot*. Paris : Albin Michel.
- SANDRY, G. & M. CARRÈRE (1957). *Dictionnaire de l'argot moderne*. Paris : Aux Quais de Paris.
- SOURDOT, M. (2002). « L'argotologie : entre forme et fonction ». *La linguistique*, 38, 1, Paris.